

**PROGRAMME DE SUBVENTION AFP - FONDS D'ACCÉLÉRATION
PROJETS - 2024-2025
- LIGNES DIRECTRICES -**

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le Comité Aviseur du Conseil de l'AMUM (Comité) a pour objectif de faire vivre la mission académique de l'Hôpital Montfort (Montfort) au sein du corps médical en promouvant les activités de recherche et de formation en recherche des cliniciens-chercheurs et des étudiants en médecine, respectivement. Pour ce faire, le Comité, avec le soutien de l'Institut du Savoir Montfort (ISM), se charge de la gestion et de la distribution du programme de subvention AFP- *Fonds d'accélération* pour des activités de recherche et de formation étudiante en recherche auprès des départements médicaux membres de l'AMUM.

Le Comité a pour mission de s'assurer de l'excellence en recherche à Montfort et à l'ISM en formulant des recommandations portant sur la gestion du programme de subvention AFP - *Fonds d'accélération* au Conseil de l'AMUM (Conseil) afin de faciliter le développement de programmes de recherche, de projets de recherche et de cliniciens-chercheurs à Montfort et à l'ISM.

Le Comité formule des recommandations sur l'utilisation des *Fonds d'accélération* mis à sa disposition par le Conseil annuellement en effectuant l'évaluation de demandes de financement:

- De projets pilotes (p.ex. : preuve de concept)
- De transition ou de fin de projet
- De dissémination (p.ex. : publication, podium)
- De bourses d'étudiants en médecine

OBJECTIF DU PRÉSENT CONCOURS

Pour le concours 2024-2025, le programme de subvention AFP - *Fonds d'accélération - Projets*, invite toutes soumissions cadrant avec les objectifs du programme suivants:

- Financer des projets pilotes en recherche (ex. investiguer, dans le cadre d'une étude pilote, une hypothèse novatrice et prometteuse afin de générer des résultats préliminaires).
- Financer des projets qui seront en mesure d'obtenir des données préliminaires afin de mettre à profit les résultats du projet pour le développement de demandes aux concours annuels Savoir Montfort et AFP.
- Financer des équipes de recherche qui sont en transition entre deux subventions et ont besoin de fonds de planification afin de produire des demandes de financement subséquentes.
- Financer des projets de recherche qui sont en voie d'être terminés et qui ont besoin d'un supplément pour finaliser leurs travaux.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Toute demande de subvention AFP - *Fonds d'accélération* - Projets doit :

- Répondre aux objectifs du programme.

Tout chercheur principal d'une demande de subvention AFP - *Fonds d'accélération* - Projets doit :

- Être clinicien-chercheur membre de l'AMUM.
- Ne pas détenir une subvention *Fonds d'accélération* - Projets en tant que chercheur principal au moment de l'application.

CONDITIONS DE FINANCEMENT

DATES IMPORTANTES	2024-2025
Date limite - Demande complète	2024-11-29 à 16 h (heure de l'Est)
Avis de décisions	2025-01-15
Début du financement	2025-01-31
FONDS DISPONIBLES ¹	
Projets pilotes	60 000\$ (jusqu'à 6 subventions) ²
Durée de la subvention	12 mois*

*Sous approbation seulement, possibilité d'une prolongation de 12 mois pour une période de dissémination (conférences-publications).

PRÉPARATION D'UNE DEMANDE

DEMANDE COMPLÈTE.
<p>L'application doit inclure :</p> <ol style="list-style-type: none"> Formulaire de demande. <ul style="list-style-type: none"> • Format PDF <u>avec</u> signatures. Annexes (facultatives). <ul style="list-style-type: none"> • Tout autre document peut être joint en annexe; il est à la discrétion du comité d'évaluation de le considérer. Version de la demande complète. <ul style="list-style-type: none"> • Assemblée en un seul document en format PDF avec signatures.

¹ Les fonds seront administrés par l'ISM; les politiques et procédures de cet établissement – dont celles régissant les ressources humaines – prévalent.

² La somme de 60 000 \$ peut être divisée en subvention égale ou selon les demandes des projets, à la discrétion du comité

Le format et la mise en page du formulaire NE peuvent PAS être modifiés

(Times New Roman 12 points, marges 2 cm)

SOUSSION D'UNE DEMANDE

Toute demande doit être acheminée par courriel au plus tard à la date indiquée à la section *Conditions de financement*³ à l'adresse suivante : ism-recherche@montfort.on.ca

Toute demande doit être identifiée comme suit : **Année - Candidat principal**

p.ex : 2023 - Johnston_S

Les demandes incomplètes ou qui ne respectent pas les lignes directrices seront rejetées.

DÉPENSES ADMISSIBLES

- Salaire pour le personnel de recherche⁴.
- Frais pour services professionnels, incluant des services médicaux.
- Compensation financière/ recouvrement de salaire au service de l'Hôpital Montfort pour le personnel travaillant sur un projet de recherche (sous réserve de l'autorisation du gestionnaire/ supérieur).
- Fournitures, articles et matériel informatique essentiels à la recherche⁵.
- Indemnités aux participants de recherche (modestes primes, si acceptables sur le plan éthique).
- Frais de déplacement pour la collecte de données et autres frais directs reliés à la recherche.
- Activités de dissémination (ex.: de publication, conférences, etc.).
- Le comité se réserve le droit d'accorder un montant maximal équivalent à un quart du budget total de la subvention en tant qu'appui salarial pour les cliniciens qui participent à la recherche.

**Toute dépense doit être justifiée et directement liée au projet et à l'atteinte de ses résultats⁶.
Tout écart au budget original doit être approuvé au préalable par l'ISM sans exception.**

DÉPENSES INADMISSIBLES

- Achat de matériel et d'équipements majeurs et/ ou disponibles auprès de l'organisation.

³ La date et l'heure de réception de la demande dans la boîte de réception de l'ISM font foi de date et heure de soumission.

⁴ Le taux horaire est fixé par les ressources humaines de l'Hôpital Montfort. Consultez le bureau de la recherche de l'ISM pour connaître les taux en vigueur. Le budget doit tenir compte des charges sociales, bénéfiques et cotisations de l'employeur.

⁵ Tout article acheté par un fonds de subvention demeure la propriété de l'Hôpital Montfort.

⁶ Les équipements acquis dans le cadre de cette subvention doivent être retournés à l'ISM à la fin du projet. L'ISM se réserve le choix de céder ses droits d'appartenance à l'équipe de recherche selon ses propres besoins.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

DEMANDE COMPLÈTE.

Les demandes de subvention AFP - *Fonds d'accélération - Projets* sont évaluées par le Comité qui peut s'adjoindre d'utilisateurs de connaissances et de membres *ad hoc* et qui fera une recommandation au Vice-président associé à la recherche et directeur scientifique de l'ISM.

CONDITIONS D'OCTROI

Le non-respect des conditions d'octroi peut entraîner le retrait de la subvention et la restitution des fonds octroyés.

Les conditions suivantes gouvernent l'octroi du présent financement.

SUITE À L'OCTROI.

- Soumettre le projet dans la plateforme du guichet unique de l'ISM pour enregistrer le projet avec l'ISM et l'éthique.
- Déposer une demande d'approbation ou une lettre d'exemption au comité d'éthique de la recherche de l'Hôpital Montfort dans un délai maximal de 3 mois.
- Obtenir un certificat d'approbation du comité d'éthique de la recherche de l'Hôpital Montfort dans un délai maximal de 6 mois.

À LA FIN DE LA PÉRIODE DE FINANCEMENT.

- Remettre un rapport d'activités et un rapport financier dans un délai maximal de 3 mois (un formulaire sera fourni).
- Les fonds non dépensés devront obligatoirement être retournés à la fin de la période d'octroi d'une année. Aucune prolongation sera permise pour poursuivre les activités de recherche, sauf pour les activités de dissémination, si approuvé.

RÉ-ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS DE FINANCEMENT.

- Avoir soumis les rapports d'activités et financiers conformément aux exigences et délais prescrits.

POLITIQUES SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le bureau de la recherche de l'Institut du Savoir Montfort est engagé à prévenir et à gérer les conflits d'intérêts.

POUR TOUTE QUESTION, COMMUNIQUEZ AVEC :

Véronique Filion

Assistante de recherche

Institut du Savoir Montfort (ISM)

Téléphone : via TEAMS ou courriel

Courriel : ism-recherche@montfort.on.ca